

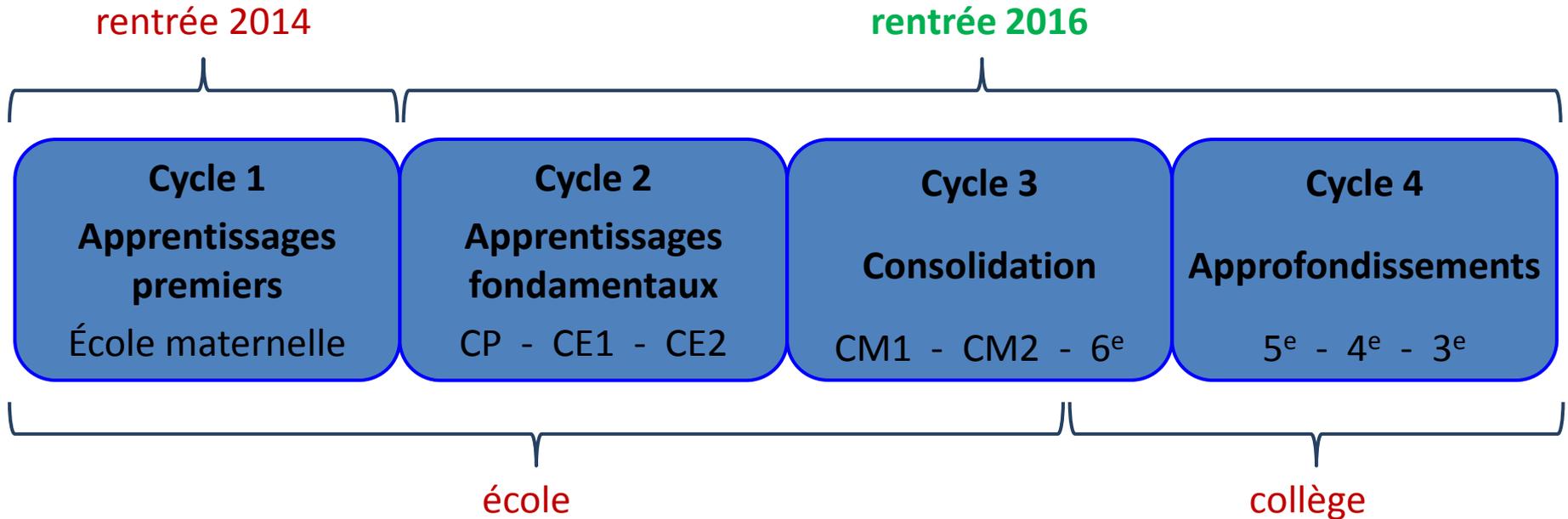


## Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

### Ce qui évoluera la rentrée 2016:

Les **cycles** deviennent triennaux. Le **socle commun** est redéfini. Les **programmes** sont cyclés, « soclés » et donc réécrits.

# Les nouveaux cycles



**Tous les niveaux**, du CP à la 3<sup>e</sup>, passent dans les nouveaux cycles à la rentrée 2016.

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège : **une collaboration à renforcer** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

# Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

- L'organisation des enseignements :
  - les **enseignements complémentaires**: accompagnement personnalisé (AP) et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont une autre manière de transmettre les programmes, ils sont inclus dans l'horaire du professeur pour sa discipline et s'adaptent aux choix des établissements ;

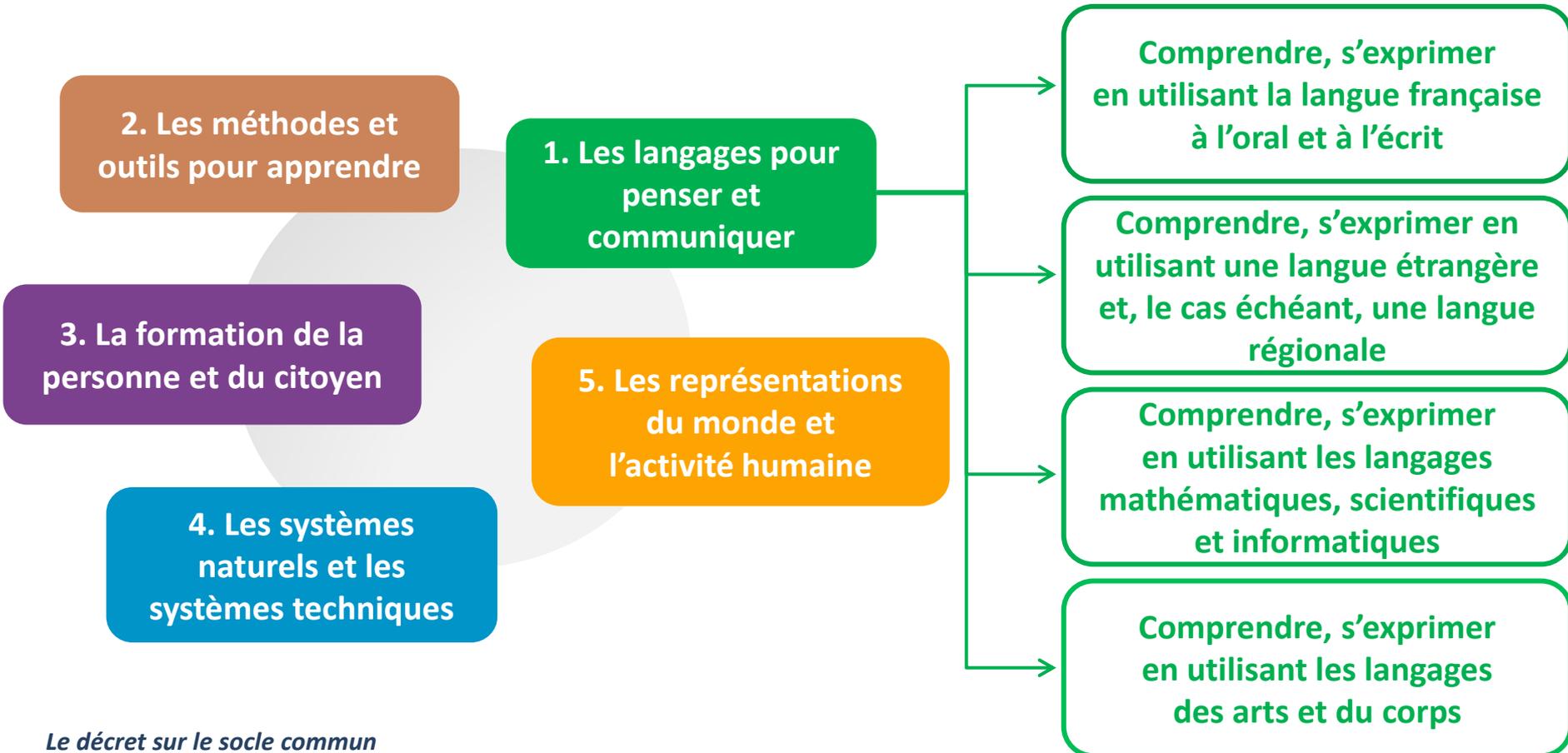
# Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

- des **enseignements de complément** (options): langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales sont proposés aux élèves
- le latin, et l'enseignement du grec moderne au LFHED
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales

# Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux



# Les nouveaux programmes

Des programmes davantage « **soclés** » : le travail dans le cadre de ces programmes doit permettre l'acquisition du socle commun.

Programmes de **cycle** : il revient aux équipes de choisir les progressions sur les 3 années de chaque cycle.

Les progressions des programmes du **cycle 3**, à cheval sur l'école et le collège, devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

# Les nouvelles grilles horaires

## Les disciplines

L'établissement peut **moduler** de façon pondérée les horaires en respectant :

- les totaux disciplinaires sur le cycle ;
- les horaires annuels pour les élèves ;
- les ORS des enseignants.

Cas des **sciences expérimentales** et de la **technologie** en 6<sup>e</sup> : chaque établissement choisit la répartition, avec possibilité de maintenir ou installer l'EIST.

La **deuxième langue vivante** est enseignée dès la 5<sup>e</sup>.

Les **arts plastiques** et **l'éducation musicale** peuvent être répartis sur l'année ou semestrialisés.

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	<b>4</b>	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		<b>2,5</b>	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc <sup>n</sup> musicale	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>
EPS	4	3	3	3

# Les enseignements complémentaires

## Règles générales

### Enseignements communs

23 h en 6<sup>e</sup>

22 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>



### Accompagnement personnalisé

3 h en 6<sup>e</sup>

1 ou 2 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

### Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

3 ou 2 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

### ***Enseignements complémentaires***

*3 h hebdomadaires en 6<sup>e</sup> et 4 h hebdomadaires en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>*

# Les enseignements complémentaires

## Accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux :

- 3 h par semaine en classe de sixième; soit 1h de plus que l'AI
- 1 à 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.

**Tous les élèves** sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe.

*Il s'agit d'aider chaque élève à **ne plus avoir besoin d'aide** en prenant en compte les **acquis** de l'élève et son **potentiel** propre pour le mettre en action dans un contexte interactif.*

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

Toutes les disciplines sont concernées et peuvent prendre l'AP en charge dans le cadre de leur horaire et de leur programme.

# Les enseignements complémentaires

## Accompagnement personnalisé

- L'A.P. s'inscrit dans la *continuité du parcours de l'élève* : des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) à l'A.P. au cours du cycle 3, de l'A.P. du cycle 4 à l'A.P. en lycée. Les objectifs d'accompagnement seront, bien entendu, différents en 6ème et en cycle 4.
- **Un diagnostic en début d'année est indispensable.** Il va permettre de déterminer les *formes d'organisation* de cet A.P. : groupes restreints, groupes de compétences, classe entière, selon les *objectifs* : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement. Ces modalités *varient* selon les besoins des élèves, au cours de l'année, et selon le projet qui sous-tend cet accompagnement.
- Les heures peuvent s'annualiser et être réparties dans l'emploi du temps durant l'année scolaire. Ses formes, ses groupes, ses projets, ses modalités s'enrichissent et se diversifient. Une *planification* de cet accompagnement est donc nécessaire.
- L'inscription de cet accompagnement n'est pas obligatoire dans l'emploi du temps de l'élève mais les **conseils pédagogiques sont essentiels pour faire progresser l'élève. Ils peuvent être inscrits dans son cahier de textes, son bulletin, ...**

# Les entrées de l'AP

## LES FORMES

- Soutien / Remise à niveau
- Approfondissement / Renforcement
- Développement des méthodes et outils pour apprendre
- Entraînement
- Tutorat entre élèves
- Projet

➤ « Quelles que soient les formes retenues, il repose sur les programmes d'enseignement, dans l'objectif de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture », B.O.E.N. n° 27 du 2 juillet 2015



# Formes d'enseignements au collège à la rentrée 2016

## AP      Priorité en 6eme au LFHED

- oralité à développer en français,
- la maîtrise du français à assurer
- l'organisation de l'élève dans son travail et sa vie quotidienne
- et dans ses méthodes d'apprentissage,
- le savoir-être et le savoir-vivre pourront faire l'objet de projets en AP, la connaissance de soi, l'expression des émotions et ressentis et la communication avec les autres, l'empathie permettent l'écoute attentive et le respect des autres, nécessaire en classe et font l'objet d'un travail sur la langue qui est essentiel.
- L' autonomie à acquérir, en classe ou en dehors, recherche de documents et informations à la maison, au CDI, dans des organisations partenaires de l'école, etc...

# Les enseignements complémentaires

## Enseignements pratiques interdisciplinaires

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes**, individuelles ou collectives.

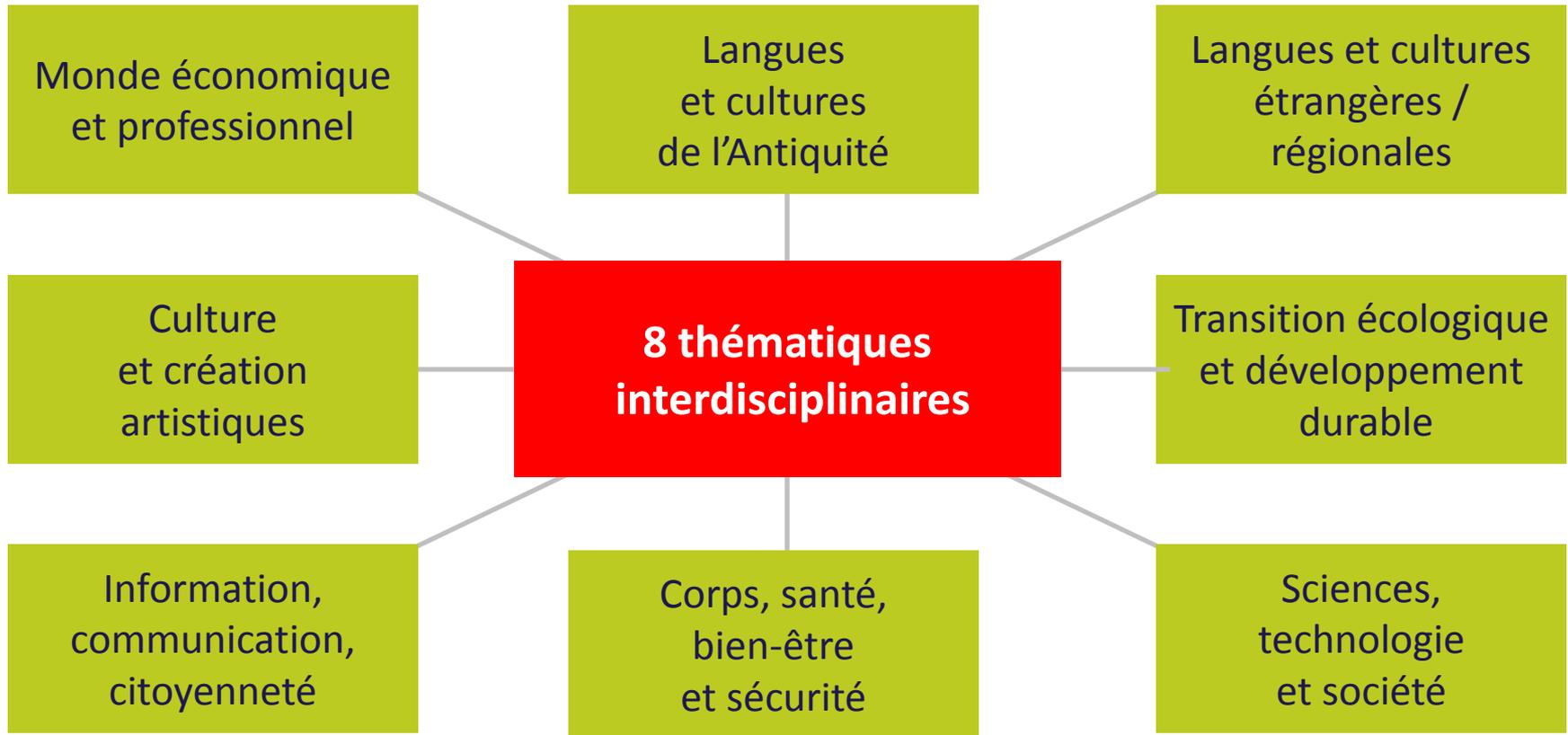
Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Ils contribuent également à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (Citoyen, Avenir, Education artistique et culturelle).

# Les enseignements complémentaires

## Enseignements pratiques interdisciplinaires

2/2



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

# Les enseignements complémentaires

## Enseignements pratiques interdisciplinaires

- **E** comme enseignement (obligatoire), de la 5e à la 3e, cycle 4 du collège. Les horaires de ces EPI sont compris dans ceux des disciplines. Cet enseignement est évalué au DNB, d'où la nécessité de conservation de traces au cours de la scolarité de l'élève en cycle 4. Un journal des apprentissages est nécessaire.
- **P** comme pratiques : il s'agit d'une démarche de projet, d'un projet concret, qui conduit à une réalisation concrète. Ce projet est ancré sur les programmes, en matière d'apprentissages et sur le socle commun. Le projet, et sa réalisation, permettent d'acquérir les différentes compétences attendues, de valoriser des talents différents, des pensées et approches différentes.
- **I** comme interdisciplinaires, dans une interaction de disciplines, pas avec des disciplines qui seraient côte à côte. C'est aussi I comme intelligences, travail avec toutes les formes d'intelligence (8)

# Les enseignements complémentaires

## Enseignements pratiques interdisciplinaires

- **THEMES D'EPI CHOISIS PAR NIVEAU AU LFHED:**

- 

- **5<sup>ème</sup> :**

- **Langues et cultures de l'Antiquité**

- (professeurs de lettres, de latin, de grec, d'arts plastiques, de musique, d'EPS, *d'histoire,...*)

- **Transition écologique et développement durable**

- ( professeurs de LVE, SVT, Sc. Physiques et chimie, arts plastiques, musique, géographie, technologie, ...)

- 

- **4<sup>ème</sup> :**

- **Sciences, technologie et société**

- ( professeurs de maths, technologie, LVE, SVT, histoire,...)

- **Langues et cultures étrangères/régionales**

- (professeurs de LVE, français, histoire-géographie, ...)

- 

- **3<sup>ème</sup> :**

- **Cultures et création artistique**

- (professeurs de français, d'histoire-géographie, arts plastiques, musique, langues, EPS,...)

- **Monde économique et professionnel**

- (professeurs de LVE, français, histoire-géographie, sciences, technologie, EPS, ...)

-



# Les enseignements complémentaires

## AP AU LFH: repérage des besoins,

En 6ème :

**3h pour tous à définir sur les temps consacrés aux disciplines en l'intégrant à la réalisation du programme, en fonction de la progression du cycle 3 et en concertation avec les maîtres de CM1 et CM2.**

**Annualisation envisageable selon les besoins des élèves.**

En 5ème

**4h pour AP et EPI, obligatoires pour tous.**

En 4ème, idem.

En 3ème, idem

**Proposition pour le LFH: 1h d'AP hebdo et 3h en EPI, càd 2 x 1h30 d'EPI**

**Mémoire des activités faites en AP et EPI prévue dans le livret scolaire de l'élève.**



# Les enseignements de complément ou option de complément (LFHED)

Les élèves qui suivent un EPI « langues et cultures de l'Antiquité » ou « langue et culture régionales » peuvent bénéficier d'un **enseignement de complément** à raison, au maximum, de 1 h hebdomadaire en classe de 5<sup>e</sup>

et **2 h hebdomadaires en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**, qui viennent s'ajouter aux 26h des enseignements obligatoires.

Il s'agit du latin au LFHED.

Les élèves qui suivent un tel enseignement ne seront pas regroupés dans des classes qui formeraient des filières sélectives.

**Donc tous les élèves de 5eme suivront l'EPI Langues et cultures de l'Antiquité pour 1h et les volontaires suivront l'option latin pour 1h par semaine.**



# Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

- Les attendus:
- Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre à chacun de développer son potentiel et ainsi permettre la réussite de tous
- Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel
- Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté (Conseil de la Vie collégienne)



# Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

- **Nos atouts:**
- **Ecole et collège sous le même toit, concertation sur la programmation du cycle 3 plus facile à mettre en oeuvre.**
- **Option de complément déjà existante. LCA, déjà budgétée**
- **Systeme bilangue qui est maintenu. EPI langues et cultures étrangères n'est pas à mettre en place.**
- **SIB et OGALCH maintenues et budgétées**
- **Travail en interdisciplinarité existant sous forme des projets déjà menés.**
- **Projet d'établissement fédérateur et en bonne voie de réalisation, valorisation des initiatives et pratiques locales.**



# Mise en place des enseignements au collège à la rentrée 2016

- LES PARCOURS:
- Repères de progressivité dans les programmes, en cours, sera fait pour fin juin
- Le livret scolaire nouveau, modèle présenté.
- PEAC, Parcours d'éducation artistique et culturelle , à construire avec le primaire.
- Parcours avenir (orientation)
- Parcours citoyen (CESC), éducation à la citoyenneté et à la santé

# À partir de 2016, à quoi ressemblera le livret scolaire ?

- Désormais, les élèves n'auront qu'un seul document.
- **À la fin de chaque trimestre, un bulletin** détaillant :
  - au recto, le niveau des élèves par matière
  - au verso, les appréciations générales et les projets menés
- Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la 3eme

# À partir de 2016, à quoi ressemblera le livret scolaire ?

- À la fin de chaque cycle (CE2, 6e, 3e), une fiche dressant un bilan global sur les 8 champs d'apprentissage du socle (langue française à l'oral et à l'écrit ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; représentations du monde et activité humaine ; langues étrangères et régionales ; systèmes naturels et systèmes techniques ; formation de la personne et du citoyen ; langages des arts et du corps ; méthodes et outils pour apprendre) grâce à un indicateur simple : **maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne**. [Annexe 5]
- À la fin de la scolarité obligatoire, les parents disposeront d'un dossier simple d'une trentaine de bulletins.

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- **Les principales nouveautés du brevet**
- **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale
- **8 heures d'épreuves écrites** contre 7 heures aujourd'hui
- **Des épreuves écrites et orale rassemblées** *au cours d'une des dernières semaines du mois de juin*
- **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves
- **Trois jours d'épreuves**
- **Deux jours d'épreuves écrites**
  
- *Attention particulière à l'évaluation de l'oral (en français et dans les 2 langues étrangères obligatoires), inclure obligatoirement une évaluation qui tient compte des divers types de prise de parole des élèves dans le contrôle continu.*

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- Le premier jour : **le français** (3h) et **l'histoire-géographie-enseignement moral et civique** (2h)
- Un thème en fil rouge, des questions identifiées pour chaque discipline, un travail de rédaction et d'argumentation, une dictée
- Le deuxième jour : une nouvelle épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de **mathématiques** (2 heures) et de **sciences expérimentales et de technologie** (1 heure)
- Un thème en fil rouge, des questions identifiées pour chaque discipline, un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- **Une nouvelle épreuve orale** de 15 minutes (10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien)
- La maîtrise de la langue au coeur de cette nouvelle épreuve : **la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.**
- Des collégiens impliqués : **l'élève présente seul ou dans un groupe de max 3 élèves un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen** ; l'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.
- De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : **expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.**

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- **Le contrôle continu représente 400 points.**
- Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :
- **Maîtrise insuffisante (10 points)**
- **Maîtrise fragile (20 points)**
- **Maîtrise satisfaisante (35 points)**
- **Très bonne maîtrise (50 points)**

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- **Le contrôle final représente 300 points.**
- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

# LE DNB 2017

## Le diplôme national du brevet:

- **L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.**
  - Il obtient la mention :
  - assez bien s'il cumule plus de 420 points
  - bien s'il cumule plus de 490 points
  - très bien s'il cumule plus de 560 points
  -
- Ajout de points (10 ou 20) si un enseignement de complément (option) a été suivi.**